CAP (Agent accompagnant au grand âge)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://cap-aaga.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Prévention, santé, environnement

Session 2011

Code sujet **0611PSEME1** 1 H 00 maximum

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Partie 1 — Rythmes de travail, sommeil, emploi et gestion du budget familial
22 réponses • PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Partie 2.1 — Droits du salarié, règlement intérieur et prévention des risques professionnels
15 réponses • PDF source, p. 7, PDF source, p. 8, PDF source, p. 9

Partie 2.2 — Intervention du sauveteur secouriste du travail et conduite à tenir après un accident
3 réponses • PDF source, p. 8, PDF source, p. 9, PDF source, p. 10

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Partie 1

10 points

Rythmes de travail, sommeil, emploi et gestion du budget familial

Question 1-1

PDF source, p. 3

> Identifier le problème posé dans la situation.

Je relie les faits de la situation : les horaires de Josian changent chaque semaine ; il souffre d'insomnies et de fatigue, et se dispute avec Laurie. Ces difficultés le font douter de sa disponibilité s'ils ont un enfant.

RÉPONSE À RETENIR

Les horaires de travail changeants de Josian perturbent son sommeil et sa santé, créent des tensions avec Laurie et le font hésiter à avoir un enfant, car il craint de ne pas être suffisamment disponible.

Question 1-2

PDF source, p. 3

> Mettre en relation les éléments soulignés dans la situation 1 en complétant le diagramme de cause à effet.

Je répartis les éléments soulignés dans les causes du diagramme, puis je complète l'effet avec l'élément souligné qui explique la difficulté à prendre la décision d'avoir un enfant.

RÉPONSE À RETENIR

Case du diagramme	Éléments à inscrire
Rythme de travail	Ses horaires de travail changent toutes les semaines.
Santé	Josian a des insomnies et est constamment fatigué.
Relation sociale	Il est souvent à cran et se dispute régulièrement avec son amie Laurie.
Effet : difficultés à prendre la décision d'avoir un enfant	Josian a peur de ne pas être suffisamment disponible.

Question 1-3

PDF source, p. 4

> En semaine 3 (travail de nuit), les horaires de travail de Josian provoquent une désynchronisation de ses rythmes biologiques. Définir la notion de rythmes biologiques.

Un rythme biologique est une variation périodique du fonctionnement de l'organisme. Le rythme veille-sommeil, par exemple, se répète approximativement toutes les 24 heures : c'est un rythme circadien.

RÉPONSE À RETENIR

Les rythmes biologiques sont les variations périodiques des fonctions de l'organisme. Le rythme veille-sommeil est un rythme circadien d'environ 24 heures.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1-4

PDF source, p. 4

> Expliquer cette désynchronisation à l'aide du document 1.

Le document 1 montre que la somnolence augmente pendant la nuit et atteint son maximum vers le petit matin, tandis que la veille est favorisée pendant la journée. En semaine 3, Josian travaille de 21 h à 5 h : il travaille donc pendant la période où son organisme est le plus porté vers le sommeil. Son repos est ensuite décalé au jour, période normalement favorable à la veille.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les horaires de Josian sont en opposition avec le rythme de somnolence représenté dans le document 1 : il travaille la nuit, quand la somnolence est forte, et doit dormir le jour, quand l'organisme est davantage en état de veille. Ses rythmes biologiques sont donc désynchronisés.

Question 1-5

PDF source, p. 4

> Énoncer les deux rôles principaux du sommeil.

Je distingue les deux rôles principaux attendus : le sommeil permet la récupération de l'organisme et participe au fonctionnement cérébral, notamment à la mémorisation et aux apprentissages.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le sommeil permet la récupération physique et nerveuse et favorise la mémorisation et les apprentissages.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : manger léger le soir.

Un repas léger le soir évite de trop solliciter la digestion et favorise le sommeil.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À cocher : **oui**, manger léger le soir.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : boire du café.

Le café est un excitant qui peut retarder l'endormissement et perturber le sommeil.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> À cocher : **non**, boire du café ne favorise pas un sommeil réparateur.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : faire une activité physique dans la journée.

Pratiquer une activité physique dans la journée aide à favoriser un bon sommeil.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **oui**, faire une activité physique dans la journée.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : chauffer excessivement la chambre.

Une chambre chauffée excessivement peut gêner le sommeil.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **non**, chauffer excessivement la chambre.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : se relaxer avant de se coucher.

Se relaxer avant le coucher aide à se préparer au sommeil.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **oui**, se relaxer avant de se coucher.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : se coucher à heures régulières.

Des horaires de coucher réguliers aident à stabiliser le rythme veille-sommeil.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **oui**, se coucher à heures régulières.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : mettre de la musique forte.

Une musique forte empêche de bénéficier du calme propice à l’endormissement.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **non**, mettre de la musique forte.

Question 1-6

PDF source, p. 4

> Cocher les propositions qui permettent de retrouver un sommeil réparateur : dormir dans l’obscurité et le calme.

L’obscurité et le calme favorisent l’endormissement et le maintien du sommeil.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **oui**, dormir dans l’obscurité et le calme.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.7

PDF source, p. 5

> Repérer les critères exigés pour pouvoir postuler à ces emplois en les soulignant dans les annonces.

Je relève dans chaque annonce les critères relatifs à l'expérience, au permis et à la qualification. Je conserve la distinction faite par les annonces entre ce qui est exigé et ce qui est seulement souhaité.

RÉPONSE À RETENIR

Annonce	Critères à souligner
Annonce 1	Expérience souhaitée de 6 mois dans la maçonnerie ; permis B, véhicule léger exigé ; qualification : manœuvre.
Annonce 2	Expérience exigée de 2 à 3 ans ; permis B, véhicule léger exigé ; permis C, poids lourd souhaité ; qualification : ouvrier spécialisé.

Question 1.8

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6

> Désigner l'annonce qui convient à la situation de Josian et justifier votre réponse.

Je compare les annonces avec la situation donnée : Josian a un CAP constructeur de route, le permis B et peu d'expérience. L'annonce 2 exige 2 à 3 ans d'expérience et prévoit des déplacements dans toute la France. L'annonce 1 demande le permis B, ne fait que souhaiter 6 mois d'expérience en maçonnerie et indique un poste basé sur le département. Elle correspond donc mieux à sa situation. L'expérience en maçonnerie n'est pas établie dans la situation de Josian, mais elle est souhaitée et non exigée.

RÉPONSE À RETENIR

Annonce 1. Elle convient le mieux à Josian : le permis B exigé est en sa possession, son peu d'expérience ne l'exclut pas puisque l'expérience en maçonnerie est seulement souhaitée, et le poste est basé sur le département. L'annonce 2 exige 2 à 3 ans d'expérience et comporte des déplacements dans toute la France.

Question 1.9

PDF source, p. 6

> Nommer les deux documents que Josian doit fournir pour faire acte de candidature en inscrivant leur nom face à leur définition dans le tableau.

La première définition désigne le document de candidature qui présente les compétences et qualités pour obtenir un entretien. La seconde désigne le document qui décrit le parcours scolaire et professionnel.

RÉPONSE À RETENIR

Définition	Document
Lettre d'accompagnement concise et personnalisée qui met en avant les compétences et qualités du candidat pour favoriser l'obtention d'un entretien.	Lettre de motivation
Document détaillant le parcours scolaire et professionnel de la personne.	Curriculum vitæ (CV)

Question 1.10

PDF source, p. 6

> Classer les différents éléments du budget dans le tableau à l'aide de la liste précédente : salaires 2 300 €, allocation logement 120 €, impôt 200 €, électricité 50 €, alimentation 350 €, téléphone 80 €, eau 20 €, cadeaux 50 €, remplacement mobilier 50 €, assurances 80 €, vêtements 50 €, sorties-loisirs 100 €, vacances 250 €, essence 150 €, mutuelle 100 € et crédit voiture 200 €. Utiliser les catégories Recettes, Dépenses courantes, Charges fixes et Dépenses d'équipement et de renouvellement.

Je classe les salaires et l'allocation logement parmi les recettes. Les dépenses de la vie courante sont séparées des charges fixes et du remplacement de mobilier, qui relève de l'équipement et du renouvellement.

Recettes	Dépenses courantes	Charges fixes	Dépenses d'équipement et de renouvellement
Salaires : 2 300 € Allocation logement : 120 €	Alimentation : 350 € Cadeaux : 50 € Vêtements : 50 € Sorties-loisirs : 100 € Vacances : 250 € Essence : 150 €	Impôt : 200 € Électricité : 50 € Téléphone : 80 € Eau : 20 € Assurances : 80 € Mutuelle : 100 € Crédit voiture : 200 €	Remplacement mobilier : 50 €

Je vérifie les totaux : les recettes sont de 2 420 €. Les dépenses courantes totalisent 950 €, les charges fixes 730 € et l'équipement et renouvellement 50 €, soit 1 730 € de dépenses.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le classement est celui du tableau. Les recettes totalisent **2 420 €**. Les dépenses courantes s'élèvent à **950 €**, les charges fixes à **730 €** et les dépenses d'équipement et de renouvellement à **50 €**, soit **1 730 €** de dépenses au total.

Question 1.11

PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Leur bilan indique des recettes de 2 420 euros et des dépenses de 1 730 euros. Indiquer la somme maximale pouvant être allouée à leur loyer.

Le montant maximal disponible pour le loyer correspond aux recettes moins les dépenses déjà prévues. Je calcule : 2 420 € − 1 730 € = 690 €.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La somme maximale pouvant être allouée au loyer est de **690 €**.

Question 1.12

PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Laurie a été séduite par un appartement en rez-de-chaussée avec un petit jardin, idéal pour les premiers pas du bébé à venir. Le loyer est de 720 euros. Identifier l'état de leur budget si ce montant était intégré dans leurs dépenses, en cochant la bonne réponse : budget déficitaire.

J'ajoute le loyer aux dépenses prévues : 1 730 € + 720 € = 2 450 €. Je compare ce total aux recettes de 2 420 € : les dépenses dépassent les recettes de 30 €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **budget déficitaire**. Le déficit serait de 30 €.

Question 1.12

PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Laurie a été séduite par un appartement en rez-de-chaussée avec un petit jardin, idéal pour les premiers pas du bébé à venir. Le loyer est de 720 euros. Identifier l'état de leur budget si ce montant était intégré dans leurs dépenses, en cochant la bonne réponse : budget équilibré.

Avec le loyer, les dépenses atteindraient 2 450 €, tandis que les recettes sont de 2 420 €. Elles dépasseraient donc les recettes de 30 € : le budget ne serait pas équilibré.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **non**, le budget ne serait pas équilibré ; il serait déficitaire de 30 €.

Question 1.12

PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Laurie a été séduite par un appartement en rez-de-chaussée avec un petit jardin, idéal pour les premiers pas du bébé à venir. Le loyer est de 720 euros. Identifier l'état de leur budget si ce montant était intégré dans leurs dépenses, en cochant la bonne réponse : budget excédentaire.

Avec le loyer, les dépenses seraient de 2 450 €, soit 30 € de plus que les recettes de 2 420 €. Le budget ne serait donc pas excédentaire.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : **non**, le budget ne serait pas excédentaire ; il serait déficitaire de 30 €.

Question 1.13

PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Proposer une solution qui permettrait à Laurie de prendre cet appartement.

Le loyer de 720 € dépasse de 30 € le montant disponible après les dépenses déjà prévues. Une solution est de réduire les dépenses mensuelles d'au moins 30 €, par exemple en diminuant une dépense non indispensable si cela est possible. Ils peuvent aussi rechercher un logement moins cher ou augmenter leurs recettes. Une réduction de 30 € permettrait tout juste d'équilibrer le budget.

RÉPONSE À RETENIR

Par exemple, Laurie et Josian peuvent réduire leurs dépenses mensuelles d'au moins **30 €** pour rendre possible ce loyer avec les recettes actuelles. Ils peuvent aussi rechercher un loyer inférieur ou augmenter leurs recettes.

Partie 2.1

8 points

Droits du salarié, règlement intérieur et prévention des risques professionnels

Question 2.1.1

PDF source, p. 7

> Lister trois documents qui réglementent le travail.

Il faut citer trois documents qui fixent des règles applicables au travail. Le contrat de travail fixe notamment les engagements du salarié et de l'employeur ; la convention collective et le règlement intérieur précisent d'autres règles applicables dans l'entreprise ou le secteur.

RÉPONSE À RETENIR

- Le contrat de travail ;
- la convention collective ;
- le règlement intérieur.

Question 2.1.2

PDF source, p. 7

> À l'aide du document 3, nommer quatre instances ou personnes représentatives auxquelles Josian peut faire appel au sein de l'entreprise pour connaître ses droits et devoirs.

Le document 3 énumère les instances et représentants auxquels l'employeur doit fournir un exemplaire de la convention ou de l'accord collectif. On reprend les quatre catégories qui y sont nommées.

RÉPONSE À RETENIR

- Le comité d'entreprise ;
- les comités d'établissement, s'il y en a ;
- les délégués du personnel ;
- les délégués syndicaux.

Question 2.1.3

PDF source, p. 8

> À partir de l'article L. 122-34 du code du travail reproduit dans le sujet, identifier les dispositions qui doivent figurer dans le règlement intérieur de l'entreprise en cochant les bonnes réponses : les consignes d'incendie.

L'article L. 122-34 indique que le règlement intérieur fixe les mesures d'application des règles d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise. Les consignes d'incendie relèvent de ces mesures de sécurité.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : les consignes d'incendie.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.1.3

PDF source, p. 8

> À partir de l’article L. 122-34 du code du travail reproduit dans le sujet, identifier les dispositions qui doivent figurer dans le règlement intérieur de l’entreprise en cochant les bonnes réponses : les conduites à tenir en cas d’accident.

Les conduites à tenir en cas d’accident relèvent des règles de sécurité applicables dans l’entreprise. Elles entrent donc dans les mesures d’application de la réglementation d’hygiène et de sécurité visées par l’article cité.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **À cocher :** les conduites à tenir en cas d’accident.

Question 2.1.3

PDF source, p. 8

> À partir de l’article L. 122-34 du code du travail reproduit dans le sujet, identifier les dispositions qui doivent figurer dans le règlement intérieur de l’entreprise en cochant les bonnes réponses : le versement d’une prime d’ancienneté.

L’article L. 122-34 porte sur l’hygiène, la sécurité, la discipline et les droits de défense. Une prime d’ancienneté concerne la rémunération et n’est pas une disposition que cet article prévoit pour le règlement intérieur.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **À ne pas cocher :** le versement d’une prime d’ancienneté.

Question 2.1.3

PDF source, p. 8

> À partir de l’article L. 122-34 du code du travail reproduit dans le sujet, identifier les dispositions qui doivent figurer dans le règlement intérieur de l’entreprise en cochant les bonnes réponses : le salaire horaire en fonction de l’emploi.

Le salaire horaire selon l’emploi relève de la rémunération. L’article L. 122-34 reproduit dans le sujet ne prévoit pas que le règlement intérieur fixe les salaires.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **À ne pas cocher :** le salaire horaire en fonction de l’emploi.

Question 2.1.3

PDF source, p. 8

> À partir de l’article L. 122-34 du code du travail reproduit dans le sujet, identifier les dispositions qui doivent figurer dans le règlement intérieur de l’entreprise en cochant les bonnes réponses : la liste des sanctions disciplinaires.

L’article L. 122-34 prévoit que le règlement intérieur fixe les règles générales et permanentes relatives à la discipline, notamment la nature et l’échelle des sanctions que l’employeur peut prendre.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **À cocher :** la liste des sanctions disciplinaires.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.1.4

PDF source, p. 8

> Identifier la ou les personnes qui interviennent à l'étape suivante : « Il élabore le règlement intérieur ».

L'article cité précise que le règlement intérieur est un document écrit par lequel l'employeur fixe les règles concernées. C'est donc l'employeur qui l'élabore.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Il l'élabore :** l'employeur.

Question 2.1.4

PDF source, p. 8

> Identifier la ou les personnes qui interviennent à l'étape suivante : « Ils examinent et discutent le règlement intérieur ».

Le projet de règlement intérieur est soumis aux représentants du personnel pour examen et discussion. Pour le cadre de la session du sujet, les représentants concernés comprennent notamment le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel. Le CHSCT intervient pour les dispositions relevant de ses attributions en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Ils l'examinent et en discutent :** les représentants du personnel, notamment le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel ; le CHSCT est concerné par les dispositions relevant de ses attributions.

Question 2.1.4

PDF source, p. 8

> Identifier la ou les personnes qui interviennent à l'étape suivante : « Il contrôle le règlement intérieur ».

Le contrôle de la conformité du règlement intérieur est assuré par l'inspection du travail.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Il le contrôle :** l'inspecteur du travail.

Question 2.1.5

PDF source, p. 8, PDF source, p. 9

> Replacer dans le schéma d'apparition du dommage les éléments soulignés de la situation ci-dessus.

Le danger est la source susceptible de provoquer un dommage : ici, la bordure lourde en béton. Josian est l'opérateur exposé. La situation dangereuse correspond à son activité de déplacement des bordures, alors qu'il n'a pas ses chaussures de sécurité. L'événement dangereux est la bordure qui lui échappe et s'écrase sur son pied ; le dommage est la fracture diagnostiquée à la radiographie.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

- **Danger :** une bordure lourde en béton.
- **Personne – opérateur :** Josian.
- **Situation dangereuse :** Josian déplace des bordures de trottoir en béton sans ses chaussures de sécurité ; il est exposé au risque qu'une bordure lui échappe.
- **Événement dangereux :** une bordure lui échappe des mains et s'écrase sur son pied.
- **Dommage :** une fracture.

Question 2.1.6

PDF source, p. 9

> Proposer une mesure collective de prévention afin de limiter le risque lié au transport des bordures en cochant la réponse exacte : gants de manutention.

Les gants de manutention sont un équipement de protection individuelle : ils protègent la personne qui les porte. Ils ne constituent pas la mesure collective demandée.

RÉPONSE À RETENIR

À ne pas cocher : gants de manutention.

Question 2.1.6

PDF source, p. 9

> Proposer une mesure collective de prévention afin de limiter le risque lié au transport des bordures en cochant la réponse exacte : chariot automoteur.

Le chariot automoteur permet de déplacer les bordures avec un moyen de manutention plutôt que de les porter à la main. Il réduit ainsi l'exposition des travailleurs aux efforts et aux risques du transport manuel ; c'est la mesure collective parmi les choix proposés.

RÉPONSE À RETENIR

À cocher : chariot automoteur.

Question 2.1.6

PDF source, p. 9

> Proposer une mesure collective de prévention afin de limiter le risque lié au transport des bordures en cochant la réponse exacte : chaussures de sécurité.

Les chaussures de sécurité sont un équipement de protection individuelle. Elles peuvent protéger les pieds, mais ne préviennent pas collectivement le risque lié au transport des bordures.

RÉPONSE À RETENIR

À ne pas cocher : chaussures de sécurité.

Question 2.1.6

PDF source, p. 9

> Proposer une mesure collective de prévention afin de limiter le risque lié au transport des bordures en cochant la réponse exacte : lunettes de sécurité.

Les lunettes de sécurité sont un équipement de protection individuelle et ne constituent pas une mesure collective de prévention du risque lié au transport des bordures.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

À ne pas cocher : lunettes de sécurité.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Partie 2.2

2 points

Intervention du sauveteur secouriste du travail et conduite à tenir après un accident

Question 2.2.1

PDF source, p. 9

> Lors de son accident, un de ses collègues, Karim, titulaire du diplôme de sauveteur secouriste du travail (SST), arrive sur les lieux. Nommer, à l'aide de quatre verbes à l'infinitif, les actions menées par Karim.

Le SST suit les étapes de l'intervention : il commence par vérifier qu'il peut agir sans danger et protéger, puis examine la victime. Il fait ensuite alerter les secours ou les alerte lui-même, avant de porter secours dans les limites de sa formation.

RÉPONSE À RETENIR

Protéger, examiner, alerter, secourir.

Question 2.2.2

PDF source, p. 10

> Indiquer au moins trois éléments du message d'alerte que doit transmettre Karim.

Le message doit permettre aux secours de comprendre ce qui s'est passé, de localiser l'accident et de connaître la situation de la victime. Karim indique uniquement les faits qu'il a constatés, après avoir examiné Josian.

RÉPONSE À RETENIR

- Le lieu précis de l'accident.
- La nature de l'accident : une bordure en béton est tombée sur le pied de Josian.
- Le nombre de victimes et leur état constaté.
- Les dangers qui persistent et les gestes déjà effectués, s'il y en a.
- Son identité et un numéro de téléphone où le rappeler.

Question 2.2.3

PDF source, p. 8, PDF source, p. 9, PDF source, p. 10

> Décrire la conduite que doit tenir Karim dans cette situation d'accident.

Karim vérifie d'abord qu'il peut intervenir sans danger. Il protège la victime et les personnes présentes contre tout danger persistant, sans s'exposer lui-même. Il examine Josian et relève son état. Il fait alerter les secours ou les alerte lui-même, en donnant le lieu, les circonstances — la chute d'une bordure en béton sur le pied — et l'état constaté. La fracture est indiquée dans la situation comme diagnostiquée après radiographie. Karim évite donc de mobiliser le pied ou de déplacer Josian inutilement. Il le rassure et surveille son état jusqu'à la prise en charge. Il ne tente pas de déplacer seul la bordure si cela présente un risque.

RÉPONSE À RETENIR

Conduite à tenir : protéger, examiner Josian, alerter les secours et lui porter assistance sans mobiliser son pied fracturé ni le déplacer inutilement. Le rassurer et surveiller son état jusqu'à l'arrivée des secours.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet : https://bnseep.eduscol.education.fr/ressources/examens/sujets/11/500/2242700/EP1/S01.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.